

---

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI TENUE LE MARDI 15 AVRIL 2025, À 19 H À LA SALLE DU CONSEIL.

**Les membres suivants sont présents :**

- M<sup>mes</sup> Jessy Béland, représentante du personnel professionnel  
Josiane Vigneault, représentante du personnel de soutien  
Kim Beauregard-Lepage, membre parent représentante du district 4  
Karen Campagna, membre représentant l'Association des directions d'écoles  
Jade Bouchard, membre de la communauté 18 à 35 ans (Teams)  
Nadine Gauthier, membre parent représentante un autre district  
Manon Beaudoin, membre de la communauté ayant une expertise en ressources humaines (TEAMS)
- MM. Daniel Forest, membre représentant le milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires  
Charles Légaré-Lapointe, membre représentant le milieu communautaire, sportif et culturel  
Ghislain Roberge, président et membre parent représentant un autre district

**Sont absentes :**

- M<sup>mes</sup> Véronique Caron, membre de la communauté ayant une expertise en matière financière ou comptable en gestion des ressources financières ou matérielles  
Kathleen Bouchard, représentante du personnel enseignant  
Brigitte Roy, représentante du personnel d'encadrement

**Sont également présents :**

- M. Yves Dubé, directeur général par intérim (TEAMS)  
Mme. Julie Paquet, directrice des ressources humaines  
Me Manon Fortier, secrétaire générale

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

**1.1. Ouverture de la séance ;**

Le président, monsieur Ghislain Roberge, déclare la séance ouverte à 19h.

**1.2. Présences et vérification du quorum**

Après vérification, Me Manon Fortier indique que le quorum est atteint.

**2. POINTS COURANTS**

**2.1 Période de questions du public**

Il n'y a aucun publique donc aucune question.

**2.2 Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance.

## 2.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Ghislain Roberge, président, procède à la lecture de l'ordre du jour.

N°	Sujet
1.	Ouverture de la rencontre
	1.1 Ouverture de la séance
	1.2 Présences et vérification du quorum
2.	Points courants
	2.1 Période de questions du public
	2.2 Correspondance
	2.3 Présentation et adoption de l'ordre du jour
3.	Résolutions du 15 avril 2025
	3.1 Code d'éthique
4.	Points d'informations
5.	Levée de la séance

### Résolution CA-25-009

Adoption de l'ordre  
du jour de la séance  
ordinaire

*Il est proposé par madame Jessy Béland et unanimement résolu que l'ordre  
du jour de la séance extraordinaire du 15 avril 2025 soit accepté tel quel.*

**Adopté**

## 3. RÉOLUTIONS DU 15 AVRIL 2025

### 3.1 Code d'éthique ;

### Résolution CA-25-010

Code d'éthique

*ATTENDU que le 5 mars 2025, le ministère de l'Éducation du Québec a  
transmis à tous les centres de services scolaires du Québec le document  
intitulé "Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute  
personne appelée à œuvrer auprès des élèves mineurs ou handicapés ou à  
être en contact avec eux";*

*ATTENDU que le ministère de l'Éducation du Québec indique qu'il est  
possible de seulement bonifier ledit Code d'éthique ;*

*ATTENDU que les consultations suivantes ont eu lieu :*

<i>Table des directions de services</i>	<i>17 mars 2025</i>
<i>Comité consultatif de gestion</i>	<i>26 mars 2025</i>
<i>Comité relation de travail soutien</i>	<i>28 mars 2025</i>
<i>Comité relation de travail professionnel</i>	<i>2 avril 2025</i>
<i>Comité relation de travail enseignant</i>	<i>19 mars 2025</i>
<i>Comité de participation</i>	<i>24 mars 2025</i>
<i>Comité d'éthique et de déontologie</i>	<i>31 mars 2025</i>
<i>Conseil d'administration</i>	<i>15 avril 2025</i>

*ATTENDU que par suite des consultations, il fut proposé que le Code d'éthique s'applique non seulement aux élèves mineurs et handicapés, mais à TOUS les élèves du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi ;*

*ATTENDU que le ministère de l'Éducation du Québec a demandé que le Code d'éthique soit adopté par le conseil d'administration avant le 5 avril 2025 ;*

*ATTENDU que les consultations s'échelonnaient au-delà du 5 avril 2025 ;*

*ATTENDU que le 15 avril est la date la plus rapprochée de la fin des consultations pour adopter ledit Code d'éthique ;*

*Il est proposé par madame Josiane Vigneault d'adopter le Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès des élèves ou à être en contact avec eux tel que présenté ;*

*Il est également résolu que le Code d'éthique fait partie intégrante des présentes.*

**Adopté**

#### 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

**Résolution**

**CA-25-011**

Levée de la séance

*Il est proposé par madame Kim Beauregard- Lepage et unanimement résolu de procéder à la levée de la séance.*

*La séance se termine à 19h52.*

**Adopté**

---

Monsieur Ghislain Roberge  
Président du Conseil d'administration

---

M<sup>e</sup> Manon Fortier  
Secrétaire générale